

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 23/06/2022

Le département de l'Allier est placé en vigilance orange orages

Jeudi 23 juin 2022, la Préfète de l'Allier déclenche une alerte météo pour orages suite au passage en vigilance orange du département par les services de Météo-France.

La situation fortement orageuse, prévue ce jeudi 23 juin, nécessite une vigilance particulière compte tenu du risque de phénomènes violents.

Après une matinée relativement ensoleillée, le temps devient lourd et de nouveaux orages se déclenchent dès la mi-journée sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les orages les plus virulents sont prévus au cours de l'après-midi et en début de soirée, du Massif Central jusqu'à l'Ain.

Au cours de ces orages, parfois virulents, des précipitations soudaines et abondantes peuvent survenir, accompagnées de grêle ainsi que des rafales de vent, atteignant 60 à 80 km/h.

L'accalmie est attendue en première partie de nuit.

La Préfète de l'Allier vous invite à prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour limiter les conséquences de ce phénomène.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.vigilance.meteofrance.com ou sur le site Internet de la préfecture de l'Allier.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle